

BONJOUR

Le **Ptit**

- La coupe du Limousin de BMX au Châtelard le 2 mai
- L'ambassadeur du tri sélectif arrive à Saint-Junien
- Le comité des fêtes de la Fabrique célèbre ses 45 ans

- Marché aux fleurs le dimanche 9 mai place Lacôte
- Cannabis et autres addictions : s'en sortir en consultant
- Salon de la randonnée du 7 au 9 mai Salle des congrès

EDITO

Les élections régionales confirment le désaccord de la population de notre pays avec la politique conduite par le gouvernement. Avec plus de 50% des voix, la gauche est majoritaire sur le plan national, laissant le parti du Président de la République loin derrière, à 36% malgré la mise en oeuvre d'importants moyens de l'Etat, le poids de 20 ministres tous battus, et la complaisance des médias nationaux. En Limousin, la gauche l'emporte avec plus de 67% des suffrages, en Haute-Vienne avec plus de 70% et à Saint-Junien avec près de 75%. Même si l'on peut regretter l'absence d'accord entre les deux listes de gauche, le résultat est là.

Mieux que tous les longs discours, il exprime l'urgence de la mise en place d'une autre politique plus respectueuse du monde du travail, attentive à l'avenir de toutes les personnes angoissées par les lendemains incertains pour eux-mêmes ou leurs enfants, protectrice de tous les services publics détruits par l'instauration du libéralisme le plus débridé y compris dans les secteurs sensibles de l'éducation ou de la santé...

Ce résultat sans appel doit imposer au Président de la République de mettre un terme à sa volonté de mise au pas des collectivités : Régions, Départements et Communes, seules garantes, à l'heure actuelle, d'un développement local adapté et d'un solidarité indispensable.

Pierre Allard, maire

ZOOM

Samedi 27 mars, ont été inaugurés les courts de tennis couverts du stade du Chalet. Cet équipement sportif, mis en service il y a six mois, a été baptisé « Pôle tennis André Démercy » en présence de l'ancien adjoint au maire. La municipalité a ainsi souhaité saluer l'action de celui qui tout au long de ses mandats municipaux s'est attaché à promouvoir la pratique sportive en participant activement à la réalisation des équipements de sports dont la ville dispose aujourd'hui. Élu au conseil municipal en mars 1959, André Démercy devient adjoint à la jeunesse et aux sports, en 1965 responsabilité à laquelle il se consacre jusqu'en 1995. Il exerce ensuite un autre mandat de conseiller municipal jusqu'en 2001.



LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • avril 2010 • N° 86



Trop, c'est trop!
C'est le printemps et avec lui revient le goût des balades en ville. Un plaisir qui peut vite tourner au désagrément si l'on tombe nez-à-nez avec un tas d'ordures ou d'imposantes crottes de chiens...

Avec le printemps, les balayeurs municipaux ont repris leurs rondes en ville. Ne pouvant fonctionner par des températures inférieures à zéro, il leur a fallu attendre la fin du rude hiver que nous venons de vivre pour recommencer leur travail de nettoyage. Mais si les agents municipaux chargés de l'entretien des rues sont mobilisés pour préserver la propreté de notre cadre de vie, ils se heurtent souvent à l'incivilité de certains d'entre nous. Dépôts anarchiques de sacs poubelle et encombrants au coin des rues, déjections canines sur les trottoirs et les aires de jeux, canettes et emballages alimentaires dans les parcs et jardins, la litanie n'est pas nouvelle et résiste à tous les appels au bon sens. Alors, trop c'est trop, il est grand temps de réagir. Avant de mettre en oeuvre les mesures coercitives auxquelles elle réfléchit actuellement, la

municipalité lance un nouvel appel à la citoyenneté et au respect de notre environnement. La propreté est l'affaire de tous. Et il suffit de respecter quelques règles très simples. La Communauté de communes qui a en charge le traitement des ordures ménagères, effectue deux tournées de ramassage par semaine dans l'agglomération (le lundi et le vendredi) et une tournée en secteur rural. Il convient donc pour éviter qu'ils ne s'entassent plusieurs jours au pied des immeubles, de ne sortir les sacs poubelle que la veille au soir du jour de la tournée. De même pour les encombrants qui sont collectés un jour tous les deux mois (dates auprès de la Communauté de communes au 05 55 02 82 10). Pour limiter le volume de déchets sur les trottoirs, il est également demandé de se rendre à la déchetterie pour déposer déchets verts, gravats, métaux, piles, encom-

brants... ou encore de procéder au tri sélectif en portant verre, emballages et papiers dans les dix-sept éco-points répartis sur la commune. Enfin, de nombreuses poubelles sont réparties dans les rues et jardins publics pour recueillir les petits déchets dont on peut avoir à se débarrasser lorsque l'on est en promenade.

C'est la loi

Selon le Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2212-2) et le Code de la santé publique (article L 1311-2), « il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter, sur tout ou partie de la voie publique, d'une manière générale, tous débris ou détritiques d'origine animale ou végétale susceptibles de souiller la voie publique ou de provoquer des chutes... ».

Voilà pour les ordures ménagères.

En matière de propreté, l'autre grande difficulté concerne évidemment les déjections canines. Si l'on peut se réjouir que quelques propriétaires de chiens fassent l'effort de ramasser ou de conduire leurs animaux dans les bacs à sable installés à cet effet, beaucoup trop encore restent indécrottables. Que faut-il faire pour les convaincre de respecter l'espace public que nous partageons ? Verbaliser est une solution extrême à laquelle la municipalité ne souhaite pas avoir à recourir mais elle ne l'exclut pas si la situation ne s'améliore pas. Rappelons que des WC canins se trouvent au champ de foire, place Lacôte, au parc Bellevue, rue Jean-Pierre-Timbaud, près de la gare et derrière la mairie. Il appartient à chacun d'entre nous de faire de Saint-Junien une ville propre.



Le projet de terrain de football et de piste d'athlétisme ont été présentés à leurs utilisateurs. Le chantier devrait démarrer avant la fin de l'année.



AU DOS

La collection de la Cité du cuir s'enrichit. Janine Cibot-Laroche a fait don à la ville d'une boîte à gant du XIXe siècle ayant appartenu à la famille Haviland.

VITE DIT

BMX

Après le championnat départemental qui s'est déroulé le 28 mars sur la piste du Châtelard, Saint-Junien accueille la deuxième manche de la coupe du Limousin de BMX, le 2 mai prochain. Quelque 200 coureurs sont attendus au Châtelard et les épreuves débuteront à 9h00.

RANDONNÉE

Le premier Salon de la randonnée aura lieu les 7, 8 et 9 mai, Salle des congrès du Châtelard. Organisé par les Offices de tourisme de Saint-Junien et du Pays de la météorite avec le concours d'élèves du BTS Tourisme et des collectivités territoriales, ce salon a pour but la promotion des chemins de randonnée, du petit patrimoine et du tourisme vert.

Le dimanche matin, des randonnées pédestre, équestre, VTT et moto sont organisées.

Renseignements au 0555021793.

MARCHÉ AUX FLEURS

L'association "Les fleurs de Saint-Junien", en partenariat avec la municipalité, organise son traditionnel Marché aux fleurs le dimanche 9 mai 2010. Les exposants attendent le public place Lacôte dès 9h00.

CHUTE

Chaque année, environ un tiers des personnes âgées de 65 ans et plus est victime d'une chute. Les conséquences peuvent être graves. Agir sur les facteurs de risques peut permettre de diminuer le nombre de chutes. Le CLIC des cantons de Saint-Junien propose une journée d'information et de prévention sur ce thème, mercredi 21 avril 2010, Salle des congrès du Châtelard, de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Ouvert à tous - Entrée gratuite.

L'ART SCÈNE

La ville de Saint-Junien encourage les jeunes talents et envisage de dédier aux groupes locaux un espace au sein duquel ils pourront s'exprimer tout l'été. Sans aucune contrainte sinon celle de se faire plaisir, "l'Art Scène" s'adresse à tous les groupes, compositeurs ou non, quels que soient leur répertoire et leur appartenance musicale. Musiciens, contactez le service Archives Patrimoine Culture de la Mairie de Saint-Junien au 05.55.43.06.90 ou par courrier électronique : culture@saint-junien.fr

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste Roche
87200 Saint-Junien
Tél : 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr
Directrice de publication : Annie Faugeroux
Rédaction/crédit photo : Mairie
Impression : Rivet, Limoges
6000 exemplaires

A l'ordre du jour du conseil municipal du 8 mars figurait la vente des terrains et des bâtiments de la colonie de vacances de la Giboire à l'île d'Oléron.

Cette vente était au programme de la liste Saint-Junien Autrement en 2001 et nous sommes donc d'accord sur son principe.

Cependant les conditions de la vente ne nous paraissent pas claires ; la colonie de la GIBOIRE est en effet occupée depuis 2003 par la SARL Magellan qui y organise des séjours de vacances, sans qu'aucun loyer n'ait été versé à la commune de Saint-Junien. L'entretien du site qu'assure la SARL Magellan ne peut en aucun cas justifier cette absence de loyer (d'un montant minimum annuel de 30 000€) et il ne nous en a été donné aucune raison lors du conseil municipal ; on peut se demander pourquoi ?

C'est à cette société, la SARL Magellan qu'avait été faite la promesse synallagmatique de vente et d'achat en premier sur la base d'une estimation de 450 000€ (estimation des domaines), prix dérisoire que j'avais critiqué, puis à 800 000€, nouvelle estimation des domaines, sans que l'on ne nous communique le contrat que nous avons pourtant demandé.

Le programme de Saint-Junien Autrement prévoyait une vente pour 1 500 000€. Aujourd'hui elle est prévue soit pour 1 100 000€ soit pour 1 250 000€ suivant certaines conditions. On s'approche de l'estimation Saint-Junien Autrement mais le nouveau PLU en cours nous semblent justifier une valorisation supérieure.

Il faut préciser que l'acquéreur n'est plus la SARL Magellan mais une SCI (société civile immobilière) en cours de constitution dont les noms des associés ne nous ont pas été communiqués malgré nos demandes en séance de conseil. Nous espérons que toutes les informations (absence de loyer, calcul du prix, qualité des acquéreurs) seront communiquées pour éclairer les zones d'ombre du dossier que la majorité municipale a pourtant voté en l'état, sans état d'âme.

Alain Auriat
Anne Marie Saraben
Elus de la liste
Saint-Junien Autrement

La piste d'athlétisme au coin du bois...

Le nouveau terrain de football et la piste d'athlétisme se profilent. Le cabinet Pierre Robin, spécialiste de la création d'équipements sportifs, sélectionné par la Ville de Saint-Junien pour réaliser la seconde tranche de restructuration du stade, a rendu sa copie. L'avant projet sommaire a été présenté le jeudi 25 mars dernier aux futurs utilisateurs du site : sections de l'ASSJ et établissements scolaires.

Le chantier porte donc sur la réalisation du terrain d'honneur de football avec sa tant attendue piste d'athlétisme huit couloirs et sa tribune aménagée. Des vestiaires, une salle de convivialité, une buvette et des bureaux sont également prévus.

Cet espace sportif sera implanté sur l'actuel terrain annexe 2 en prolongement du terrain d'honneur de rugby et du terrain synthétique. Ces dimensions comme la configuration du terrain obligent à épiéter sur le petit bois qui surplombe le terrain. Il va donc falloir couper quelques arbres mais « pour un arbre coupé, nous en planterons deux autres, notamment



Le futur équipement empiètera sur le petit bois, mais pour un arbre coupé deux seront plantés.

sur l'espace situé à l'arrière du stade » assure Serge Mazière, adjoint au maire chargé des sports. Pas étonnant pour un projet dont le cahier des charges insiste sur la qualité environnementale. Ainsi, la récupération des eaux de pluie et le traitement des eaux usées font l'objet d'une

attention particulière. Il reste désormais à peaufiner le montage financier. La Région Limousin et le Conseil général participent à hauteur de 15% chacun au financement. L'Etat s'est engagé sur 9% et la Fédération française de football sur 1%. D'autres soutiens sont recherchés

au niveau de l'Europe. Le coût total est estimé à 2,3 millions d'euros hors taxes. La consultation des entreprises va pouvoir être lancée et si tout se passe bien on peut espérer le début des travaux au dernier trimestre 2010. Le chantier est prévu pour durer douze mois.

Addictions

Une consultation pour en sortir

Le Pôle d'addictologie en Limousin décentralise ses consultations à Saint-Junien. Tous les jeudis, au Centre administratif Martial-Pascaud, Bruno Aucomte, infirmier de prévention et Eric Lanaud, infirmier de liaison en addictologie, accueillent les personnes concernées par une addiction, quelle qu'elle soit. Car si les consultations étaient, à l'origine, plutôt destinées aux consommateurs de cannabis et à leurs proches, elles sont aujourd'hui ouvertes à toutes les dépendances : tabac, alcool, jeu...

« A Saint-Junien comme dans

tous les bassins de vie, il y a des demandes de soins, mais tout le monde n'est pas prêt à faire le déplacement à Limoges (...). Les permanences délocalisées nous permettent de venir au plus près des gens » expliquent les deux intervenants. Ils viennent aussi pour développer le réseau des acteurs de terrains qui peuvent participer à la prise en charge des personnes concernées. Ces dernières, jeunes ou moins jeunes qui souhaitent arrêter une consommation ou l'encadrer peuvent donc se rendre auprès des deux infirmiers qui évaluent

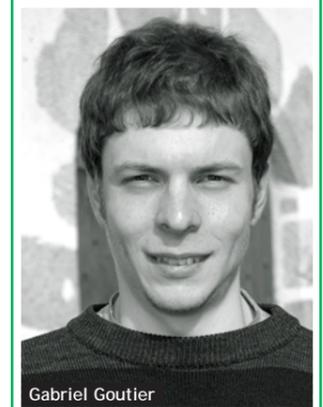


Bruno Aucomte, Eric Lanaud et Claudine Coutet, adjointe au maire présentent les consultations cannabis.

chaque cas avant de proposer une aide. La municipalité est partie prenante du dispositif en mettant à disposition les bureaux du centre administratif mais aussi en informant le public et éventuellement en orientant vers ces consulta-

tions les personnes reçues dans ses différents services. La "Consultation cannabis et autres addictions" est ouverte les jeudis après-midi de 14h30 à 18h30, sans rendez-vous. Elle est anonyme et gratuite. Renseignements au 060822 6244.

Tri sélectif Un ambassadeur à Saint-Junien



Gabriel Goutier

Afin de soutenir les efforts de tri des ordures ménagères sur la ville de Saint-Junien, le Syndicat Départemental pour l'Elimination des Déchets ménagers et assimilés de la Haute-Vienne (SYDED) met en place des actions de communication de proximité en partenariat avec la Communauté de Communes Vienne Glane et la ville de Saint-Junien.

A ce titre, Gabriel Goutier, ambassadeur du tri au SYDED, ira à la rencontre des habitants du centre ville à partir du 12 avril 2010. Il se rendra à leur domicile pour leur remettre un Guide du tri. Il répondra à toutes les questions sur le tri des déchets, et il donnera des conseils pour réduire le volume des poubelles. Il sera aussi présent sur la foire de Saint-Junien (Square Curie) le 3^e samedi de chaque mois, jusqu'en juin.

Pour plus d'informations, contacter le SYDED au 05 55 12 12 87 ou sur le site www.syded87.org.

La Fabrique célèbre les 45 ans du Comité des fêtes

C'est en 1965 qu'il organisait sa première fête du muguet, le Comité des fêtes de la Fabrique célèbre son 45^e anniversaire notamment les 30 avril et 1^{er} mai prochains.

Le vendredi 30 avril, il propose, à partir de 20h30, une Soirée cabaret avec "Les Papillons artistiques" d'Angoulême. La soirée est à 5€, boisson et part du gâteau d'anniversaire comprises (Inscriptions au 05 55 02 26 98).

Le samedi 1^{er} mai, le Marché de printemps sera ouvert toute la journée. A 11h30, un apéritif d'honneur sera servi. A 12h30, on pourra se restaurer en libre service pour 18€, le repas sera animé par l'orchestre "Musette et parade" (Réservations au 05 55 02 26 98). A 15h00, Ane-Lune animera le marché de ses chants accompagnés de l'harmonica et de l'orgue de barbarie.

Le Comité des fêtes de la Fabrique invite la population à venir partager ces manifesta-

tions festives qui vont, une fois de plus montrer toute la vitalité du village.

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en considération. Les chèques à l'ordre du Comité des fêtes sont à envoyer à Françoise Lagarde, route de Sicioreix, 87200 Saint-Junien.

Tournoi du 1^{er} mai pour les jeunes footballeurs

Le vingt-huitième tournoi national 11 et 13 ans de l'ASSJ Football aura lieu le 1^{er} mai prochain sur les terrains du stade du Chalet.

Une soixantaine d'équipes, pour l'essentiel de la ligue du Centre Ouest, se retrouveront pour cette manifestation sportive où le plaisir de jouer est aussi important que la recherche de la victoire.

Patrimoine

Un don de belle facture

Les collections de la future Cité du cuir de Saint-Junien s'enrichissent. Madame Janine Cibot-Laroche vient de faire don à la ville d'une boîte à gants de la fin du XIXe siècle, ayant appartenu à la famille Haviland. Il s'agit de la première boîte à gants ancienne du fonds mobilier.

Madame Cibot-Laroche et Pierre Allard ont signé une convention le 12 mars dernier pour officialiser ce don. Après avoir remercié la donatrice, le maire s'est félicité d'une telle acquisition rappelant qu'elle fait suite à l'initiative prise l'an dernier par la ville pour relancer la production de boîte à gants.

La boîte offerte est de très belle facture. Ses décors rappellent ceux de la boîte à gants offerte à Raymond Poincaré lors de son passage à Saint-Junien en 1913.

Le don est également constitué d'une carte postale ancienne et d'un chevalet en bois provenant de l'atelier de Tristan Klingsor, poète, musicien, peintre et critique d'art français.

Ce chevalet en bois fut donné par Klingsor à Pierre Laroche (père de Janine Cibot Laroche) professeur de dessin à Paris, originaire de Saint-Victurien où quelques unes de ses œuvres ont été exposées en 2004.



ESSENTIEL VILLE

Agenda

10 avril : Championnat de ligue en doublette, pétanque, salle municipale des Seilles.

10 avril : Bal annuel de "Tourbillon danse" avec l'orchestre Pascal Loubersac. Salle des congrès à 21h. Sur réservation au 05 55 02 06 51 ou 05 55 02 28 20 ou 05 55 03 24 91.

11 avril : Loto de l'ASSJ Judo, à 14h30, salle des fêtes.

17 et 18 avril : Championnat régional de badminton, aux gymnases Pierre Dupuy et Paul Eluard.

19 au 24 avril : Expo photo du Photo vidéo club à la Maison des consuls.

24 avril : Tournoi de tarot, de 9h à 20h, centre administratif organisé par le Petit Saint-Juniaud.

24 avril : Théâtre d'objets, « Voyage d'un courant d'air », à 11h, La Mégisserie.

25 avril : Souvenir des déportés, rendez-vous à 11h, stèle du champ de foire.

25 avril : Loto du club de l'amitié du 3^{ème} âge, à 14h30.

29 avril : Clown, «Solomonde», à 20h30, La Mégisserie.

30 avril : Soirée cabaret, 20h30, à La Fabrique.

1^{er} mai : Marché de printemps à La Fabrique, restauration sur réservation au 05 55 02 26 98.

2 mai : 25^{ème} coupe de printemps de l'ASSJ judo, Palais des sports.

2 mai : Coupe du Limousin de BMX, esplanade du Châtelard.

2 mai : Théâtre, «Petit Pierre», La Mégisserie à 15h.

7 au 9 mai : 1^{er} salon de la randonnée, de 10h à 18h30, salle des Congrès du Châtelard.

8 mai : Commémoration du 8 mai 1945, rendez-vous à 11h, stèle du champ de foire.

8 mai : Danse, «Ballet de Lorraine», à 20h30, La Mégisserie.

9 mai : Marché aux fleurs, place Lacôte, à partir de 9h.